

# Musée Stewart

Pour la mise en valeur  
des pôles d'activités des patrimoines  
naturel et bâti

Présenté le 27 septembre 2018

# MUSÉE STEWART

- Occupe le Fort de l'Île Ste-Hélène depuis 63 ans, le plus ancien occupant de l'Île
- Détient une collection unique de 27 000 artefacts, documents d'archives, livres rares liés à la présence européenne en Nouvelle-France et en Amérique du nord
- Préserve et met en valeur les objets de sa collection et assure l'interprétation dynamique du Fort au bénéfice de ses publics variés
- Fusionné avec le Musée McCord depuis 2013 dans le but de regrouper physiquement les collections et créer un nouveau grand musée d'histoire sociale à Montréal
- Anticipe de déménager d'ici cinq ans



# QUATRE ENJEUX

- Redonner ses lettres de noblesse à l'Île Ste-Hélène
- Mobilité et accessibilité : une priorité
- Cohabitation entre événements et partenaires : un équilibre à trouver
- L'avenir du Musée Stewart et des bâtiments historiques

# REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE À L'ÎLE STE-HÉLÈNE

## Recommandations :

- Le secteur central de l'île Sainte-Hélène, situé à l'intérieur et en bordure du Chemin Tour-de-l'Isle (délimitations originales – secteur historique) doit être préservé et redevenir un parc public en tout temps et en tout respect de sa dénomination de site patrimonial
- Dans ce même secteur, il est recommandé de développer une offre d'activités quatre saisons, incluant un centre de plein air à l'image de celui du parc Mont-Royal, fournissant entre autres la location d'équipements récréatifs et pouvant remplir également des fonctions de centre communautaire

# REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE À L'ÎLE STE-HÉLÈNE

## Recommandations :

- Épargner le secteur central de l'île Sainte-Hélène, comprenant des sites patrimoniaux (grande poudrière, Tour de Lévis, cimetière militaire), de tout grand événement de nature privée et inciter plutôt à la promenade sur ses sentiers, les pique-niques, les jeux, et les activités d'interprétation historique et naturelle
- Ajouter du mobilier urbain et de l'éclairage dans le secteur central de l'île Sainte-Hélène et autour de l'axe d'accès entre la station de métro Jean-Drapeau et les installations permanentes de l'île
- Trouver d'autres alternatives de sites que la plaine des jeux pour répondre aux besoins des grands événements tels qu'*Osheaga* et *Piknic Électronik Montréal*

# MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ : UNE PRIORITÉ

## Recommandations :

- Corriger en priorité le problème de signalétique récurrent qui engendre confusion et frustration auprès des visiteurs en développant un plan global pour une signalisation cohérente, simple et visible à travers le parc Jean-Drapeau
- Opter pour une signalétique temporaire adaptable afin d'éviter les couches multiples de lecture sur l'affichage permanent existant, en lien avec les travaux du PAMV mais également dans le but de proposer une flexibilité de signalisation pendant la tenue d'événements
- Assurer une circulation piétonnière fluide depuis le métro, sans entraves clôturées mal identifiées, en lien avec les travaux du Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène
- Mettre en place un circuit permanent de navette publique électrique avec une voie réservée liant les différents pôles d'activités du parc, à l'année et pendant les événements spéciaux, afin d'éviter l'enclavement de certains secteurs

# COHABITATION ENTRE ÉVÉNEMENTS ET PARTENAIRES : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

## Recommandations:

- Établir des règles claires pour l’affichage promotionnel des événements, particulièrement près de la station de métro Jean-Drapeau, de ses accès limitrophes et des principaux corridors de circulation du parc, dans le respect de chacun des partenaires
- Assurer un encadrement plus strict des montages et démontages des événements permettant d’assurer à la fois une plus grande sécurité des usagers, en plus de contrôler la préservation de l’état des lieux et des écosystèmes naturels en place
- Intégrer à la structure de gouvernance de la Société du parc Jean-Drapeau, deux postes d’administrateurs avec droit de vote au conseil d’administration pour deux partenaires représentant respectivement le pôle d’activité nature/culture et le pôle événementiel
- Identifier d’autres sources de financement que les grands événements privés pour limiter la dépendance de la Société du parc Jean-Drapeau envers le pôle événementiel

# L'AVENIR DU MUSÉE STEWART ET DES BÂTIMENTS HISTORIQUES

## Recommandations :

- Élaborer un plan directeur sur l'avenir des bâtiments historiques de l'île incluant un audit détaillé des besoins d'entretien et de restauration, de concert avec la ville de Montréal et le gouvernement du Québec, ainsi que le développement d'une vision à long terme pour la valorisation et l'animation de ces bâtiments
- Pour les cinq prochaines années et au profit des visiteurs du parc, confier l'animation de l'ensemble des bâtiments historiques de l'île au Musée Stewart – c'est-à-dire le Fort et toutes les dépendances du complexe incluant la grande poudrière, la Tour de Lévis<sup>1</sup> et le cimetière militaire
- Le Musée Stewart recommande le maintien de la vocation muséale du Fort (complexe militaire) lors de son départ. À l'exemple de ce qui s'est déjà fait avec succès à Calgary (Alberta) avec *The Military Museums*, un musée regroupant les collections des divers musées et réserves régimentaires du Grand Montréal offrirait un avenir intéressant au site et à son développement futur. Le Musée Stewart serait prêt à confier sa collection militaire à une telle institution

<sup>1</sup> Construite dans les années 1930, la Tour de Lévis, tour d'eau, adopte l'apparence des bâtiments militaires sans faire partie du complexe d'origine. Le Musée Stewart souhaite malgré tout en faire l'interprétation dans ses programmes de visite en ce qu'elle témoigne d'une époque importante de développement de la métropole.

# CONCLUSION

- Réaffirmer la vocation de parc naturel de l'Île Ste-Hélène
- Un plan concerté de mobilité est une priorité
- La gestions des bâtiments patrimoniaux doit faire l'objet d'un plan directeur à long terme pour s'assurer de leur maintien en bon état et de leur exploitation intelligente
- Un meilleur équilibre entre la tenue d'événements grand public et les activités à vocation culturelle et naturelle doit être trouvé

# CONCLUSION

- Le Parc Jean-Drapeau doit diversifier ses revenus pour être moins dépendant des revenus d'événements et modifier ses règles de gouvernance pour permettre à ses partenaires d'obtenir une voix dans le développement de la vision et de la mission du Parc
- La protection et la mise en valeur du patrimoine bâti doivent être prioritaires pour assurer un développement équilibré, respectueux de l'environnement et de l'intégrité du site

# PÉRIODE DE QUESTIONS